

# Aujourd'hui à



**Depuis ce vendredi 30 octobre des mesures de confinement s'appliquent à tout le territoire français.**

Les comportements de chacun ont un impact sur la protection des autres. Les proches sont potentiellement porteurs de l'infection et peuvent la transmettre sans s'en rendre compte.

Mais nous avons confiance en nos Charnécloises et Charnéclois pour respecter strictement les mesures barrières : porter un masque (même en privé), respecter une distance physique, se saluer sans se serrer la main, ne pas s'embrasser, se laver fréquemment et rigoureusement les mains, aérer régulièrement les logements.

Les autorisations de déplacements sont à nouveau nécessaires : vous les trouverez sur le site web de la commune (voir en dernière page), et en mairie.

**Des mesures spécifiques sont mises en place :**

Les membres du CCAS prennent contact avec les personnes fragiles ou isolées recensées sur notre commune. Nous invitons toute personne connaissant des difficultés en cette période de confinement à se signaler par téléphone à l'accueil de la mairie (04.76.91.07.29) ou par courriel (ccas@ville-charnecles.fr).



Pour réduire l'exposition du personnel, les horaires de mairie sont adaptés à compter du 2 novembre, et jusqu'à nouvel ordre :

**Ouverture au public :**

- Lundi et Jeudi – 9h – 12h et 15h30-17h30

**Accueil téléphonique :**

- Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h
- Lundi : 15h30 - 17h30
- Jeudi : 15h30 - 18h45 (17h30 en vacances scolaires)
- Vendredi : 13h30 - 16h

**Un accueil en mairie sera possible sur rendez-vous dans les créneaux de permanence téléphonique.**

Les créneaux d'ouverture au public des mardi 2, mercredi 3 et vendredi 6 novembre sont maintenus pour l'enquête publique « Zone Agricole Protégée » exclusivement (présence du commissaire enquêteur le 6 novembre de 13h à 16h00).



**QUAND ON AIME SES PROCHES,  
ON NE S'APPROCHE PAS TROP.**

**Ensemble, restons prudents.**



**Le portage des repas** reste un service accessible à tous durant la période confinement, quels que soient votre situation, votre âge, ...

Les repas peuvent être réservés pour tous les jours de la semaine, ou pour certains jours seulement. Ce service peut être suspendu selon les besoins, ou mis en place ponctuellement.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la mairie (horaires d'accueil téléphonique ci-dessus) au **04.76.91.07.29**.

## Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui je m'adresse à vous avec une gravité particulière. J'espère que vous et vos proches vous portez bien, et que vous pouvez poursuivre vos activités dans des conditions acceptables malgré la progression de l'épidémie, et malgré le confinement. Si nous connaissons tous maintenant des personnes testées positives au coronavirus, heureusement peu sont hospitalisées.

Les élus de Charnècles se mobilisent pour que les services rendus par la mairie aux habitants restent à un niveau le plus normal possible, tout en assurant la protection de tous.

Si nous réduisons les horaires d'ouverture au public de la mairie, pour permettre à nos agents administratifs de réaliser leurs tâches en télétravail, une permanence téléphonique est assurée, aux horaires habituels d'ouverture de la mairie. De plus, vous pouvez demander des rendez-vous en dehors du lundi et du jeudi si vous ne pouvez pas vous déplacer ces jours-là. Les personnes qui souhaitent s'exprimer au sujet de l'enquête publique de la ZAP ont pu le faire aux horaires habituels jusqu'au 6 novembre, certaines permanences étant tenues exceptionnellement par des élus.

Tout est prêt pour accueillir les enfants à l'école avec un protocole sanitaire renforcé. Les membres du CCAS s'organisent pour être davantage présents à côté des malades et des personnes fragiles. La cérémonie du 11 novembre aura bien lieu, mais ce sera une cérémonie restreinte avec la présence uniquement du maire et des adjoints.

Ce 2 novembre, les élus, les agents municipaux et des anciens élus se sont rassemblés devant la mairie pour une minute de silence en hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie et pour le respect de la liberté d'expression.

Par ailleurs, afin de rétablir une égalité de traitement, j'ai pris un arrêté d'autorisation du maintien de l'ouverture des commerces non-alimentaire de Charnècles. Cependant les commerçants doivent attendre la validation par la Préfecture avant de pouvoir ouvrir leur établissement. Même si la validation du préfet est peu probable, il m'a semblé important d'attirer son attention sur les disparités de traitement et les difficultés économiques graves pour nos commerces.

Pour d'autres raisons de sécurité, afin de protéger les bâtiments communaux et ceux qui les fréquentent, de nouvelles mesures du plan Vigipirate sont activées.

Ensemble, respectons les gestes barrières, soyons solidaires, particulièrement des artisans et des commerçants de notre commune, et surtout prenons soin les uns des autres.

*Nadine Reux*

Nadine Reux, maire.



## Vente de sapin

Après sa traditionnelle vente de ravioles au mois d'octobre, le sou des écoles vous propose une vente de sapin de Noël sur la commune.

Les bons de commande seront à disposition à la mairie début novembre et les commandes seront closes le 25 novembre.

La livraison s'effectuera sur le parking communal le samedi 5 décembre au matin.

MERCI PAR AVANCE DE L'ACCUEIL QUE VOUS FEREZ À CETTE INITIATIVE  
POUR LES PETITS TACOULES.

## Information bibliothèque

Au vu du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales pour faire face à l'épidémie de covid-19, toutes les bibliothèques du réseau seront fermées à compter du vendredi 30 octobre et jusqu'au 1er décembre 2020. Restez connectés avec nous via ce site qui sera mis à jour régulièrement : <http://www.biblio-paysvoironnais.fr>

Dernière minute : en raison du confinement, le programme du festival Livres à Vous 2020 sera vraisemblablement modifié voire annulé ... (cf. <https://www.livresavous.fr>)

## Déchèteries - ce qui change

Le 26 octobre, les déchèteries du Pays Voironnais sont passées en **horaires d'hiver**. Vous les trouverez ci-contre.



Les nouvelles **consignes de tri** ont été mises en place le 2 novembre sur les 31 communes du Pays Voironnais.

Nous vous invitons à consulter les nombreux documents sur ce lien :

<http://www.paysvoironnais.com/collecte/le-trie-se-simplifie-le-2-novembre-857.html>

Et tout particulièrement le document intitulé « tous les changements en un coup d'œil ! » pouvant répondre à vos interrogations : [http://www.paysvoironnais.com/documents/Documents/DECHETS/FAQ\\_consignes\\_2020\\_JUIN.pdf](http://www.paysvoironnais.com/documents/Documents/DECHETS/FAQ_consignes_2020_JUIN.pdf)

Le **calendrier de collecte** change aussi. Pour connaître le votre, rendez vous sur le site :

<http://www.paysvoironnais.com/collecte/jours-de-collecte-600.html>

En tapant votre adresse puis en cliquant sur votre maison/quartier, vous pourrez connaître le calendrier qui s'applique (UML pour le Mollard et le Combeau, RM1 pour le reste du village).



HORAIRES D'HIVER						
DE FIN OCTOBRE À FIN MARS						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
La Buisse	9h à 12h et 13h30 à 17h					
Coublevie	13h30 à 17h					
Moirans Tullins Le Pin St-Nicolas de Macherin	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	9h à 12h et 13h30 à 17h
Rives Montferrat	Fermé	13h30 à 17h	Fermé	13h30 à 17h	13h30 à 17h	

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS

INFOS PRATIQUES: **0 800 508 892**  
[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)  
 Rubrique déchèteries Pays Voironnais - Officiel

## Communication - et nos jeunes ?

Afin de nous adresser à nos jeunes, nous avons demandé au Pays Voironnais d'équiper les abribus de notre commune de panneaux que nous leur réserverons. 2 panneaux ont déjà été installés (centre village et mairie).

Des affiches relatives au concours appel à projets « Mieux vivre en milieu rural » organisé par la MSA y ont ainsi été apposées.



## POINTS DE VUE

Concilier tradition rurale et modernité, sécuriser les déplacements sont des enjeux forts pour notre village qui se transforme.

Préserver l'activité agricole face à l'urbanisation grandissante de notre secteur : oui à La ZAP (Zone Agricole Protégée) !

Rester connecté mais sans dénaturer notre cadre de vie : nous réaffirmons notre opposition à l'implantation des deux antennes, Free et Bouygues, sur le village.

Sécuriser, dès maintenant, les accès piétons sur les axes fréquentés. Un lycéen renversé par une voiture en face de l'arrêt de bus des 6 Chemins : n'attendons pas un accident plus grave !

**Les élus minoritaires**

## Aujourd'hui sur le web

Dans chaque bulletin nous vous présenterons une rubrique de notre site internet <http://www.charnecles.fr>

Actualité oblige, nous vous présentons la rubrique « COVID-19 » de l'onglet « BIEN VIVRE » (ce n'est pas du mauvais esprit, c'est un objectif), aussi accessible directement depuis les boutons « En un clic » à droite de tous les écrans. Vous y trouverez les modèles d'attestations, les arrêtés préfectoraux, et toutes les informations à notre disposition, au fil de leur arrivée.



## Charnècles à l'honneur au musée Dauphinois

Exposition dédiée aux cultures cyclistes au Musée Dauphinois. Depuis toujours le vélo a tenu sa place dans nos vies. Plusieurs photographies, cartes-photos ou cartes postales représentant des personnes du village et des manifestations tacoules (à vélo évidemment !) vont être exposées au Musée Dauphinois. Charnècles sera mis à l'honneur au sein de cette exposition.

Elle ouvrira ses portes le 4 décembre prochain.

Nous vous invitons à aller nombreux la visiter et découvrir cette partie de notre patrimoine.



## Coupages de courant pour travaux

Voir le détail sur le site, en affichage devant la mairie, et sur les panneaux des quartiers concernés

- 6 novembre de 15h30 à 16h00 : Combes-Louvat
- 6 novembre de 14h00 à 15h30 : Combes-Louvat, Bois Vert, La Platte
- 6 novembre de 08h30 à 10h00 : Manguely, La Fange
- 12 novembre de 08h30 à 14h30 : Manguely
- 18 novembre de 10h00 à 11h30 : Chemin de Lezardière



## Agenda

- 7 novembre : Chansons-Buissonnières- ANNULÉ
- 11 novembre : Cérémonie d'hommage aux combattants
- 4 et 5 décembre : Téléthon ANNULÉ

## Contacts

- Accueil mairie : 04.76.91.07.29 - [accueil@ville-charnecles.fr](mailto:accueil@ville-charnecles.fr)
- Garderie et restaurant scolaire : 04.76.65.26.29
- Service périscolaire : [scolaire@ville-charnecles.fr](mailto:scolaire@ville-charnecles.fr)
- Urbanisme : [urbanisme@ville-charnecles.fr](mailto:urbanisme@ville-charnecles.fr)
- CCAS : [ccas@ville-charnecles.fr](mailto:ccas@ville-charnecles.fr)

## Horaires d'ouverture au public de la mairie (en orange, accueil téléphonique uniquement)

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h  
Lundi : 15h30 - 17h30  
Jeudi : 15h30 - 17h30 (18h45)  
(17h30 en période de vacances scolaires)  
Vendredi : 13h30 - 16h